

Le bureau communautaire est composé du Président, de 15 Vice-présidents et des Maires.
Ses missions : examiner les affaires courantes de l'Agglomération et valider les dossiers qui lui sont soumis par les commissions.

[Cliquez ici pour consulter la liste des membres du bureau.](#) ^[1]

Source URL: <https://www.epernay-agglo.fr/article/le-bureau-communautaire>

Liens

[1] <https://www.epernay-agglo.fr/bureau-communautaire>